aimant). Physiq. Communication de la force magnétique à des substances qui ne la possèdent pas naturellement : AIMANTATION *du fer, de la fonte, de l'acier trempé.*

— *Aimantation par influence,* Aimantation du fer doux par le simple contact d'un aimant.

AIMANTÉ, ÉE (è-man-té) part. pass. du v. Aimanter. Qui jouit des propriétés de l'aimant : *Corps* AIMANTÉ. *Barreaux* AIMANTÉS. *Tiges* AIMANTÉES. *Aiguille* AIMANTÉE. *Les barreaux d'acier qui sont destinés à être fortement* AIMANTÉS *doivent être fortement trempés.* (Péclet.)

Que ne devons-nous pas à l'art industrieux,
Quand de son fer mobile une aiguille *aimantée*
Nous guide sur les flots d'une mer agitée?
RICARD.

— Fig. : *N'espérez rien d'un Corse, ministre du juste-milieu, il est* AIMANTÉ *par la peur ; il se tournera incessamment vers le Nord* (la Russie). (Rog. de Beauv.)

AIMANTER v. a. ou tr. (è-man-tè — rad. *aimant*). Communiquer à l'acier, au fer et à quelques autres métaux la propriété de l'aimant : AIMANTER *une verge d'acier.* AIMANTER *une plaque, un barreau, un morceau de fer.*

— *Aimanter par simple ou par double touche.* V. AIMANT. ‖ *Aimanter à saturation,* Communiquer à l'acier trempé toute la force magnétique qu'il peut conserver après l'aimantation.

— Fig. : *La passion qu'elle éprouve l'*AIMANTE *et la rend plus attractive.* (Th. Gaut.)

S'aimanter, v. pr. Etre aimanté : *Le fer doux* S'AIMANTE *mieux que l'acier.* (Encycl.) *Des verges métalliques, placées verticalement, comme les paratonnerres,* S'AIMANTENT *d'elles-mêmes.* (Encycl.) ‖ Fig. : *La vie s'allume et* S'AIMANTE *à la vie; elle s'éteint par l'isolement.* (Michelet.) *Un grand esprit* S'AIMANTE *à un autre grand esprit.* (E. Deschanel.)

AIMANTIN, INE adj. (è-man-tain, i-ne — rad. *aimant*). Qui appartient à l'aimant, qui est propre à l'aimant : *Vertu* AIMANTINE. ‖ Au temps de Ronsard, signifiait Constant, dur, solide, et était en quelque sorte syn. de *diamantin : Une* AIMANTINE *foi.*

Ah! trop heureux si le cruel destin
N'eût emmuré d'un rempart *aimantin*
Si chaste cœur dessous si belle face!
RONSARD.

AIMARGUES, commune du départ. du Gard, arrond. de Nîmes; pop. aggl. 2,522 hab. — pop. tot. 2,702 hab.

AIMAR-VERNAI (Jacques), paysan de Saint-Véran, en Dauphiné, s'est rendu fameux par l'usage de la baguette divinatoire, à l'aide de laquelle il prétendait découvrir les eaux souterraines, les métaux enterrés, les maléfices, les voleurs et les assassins. Appelé à Lyon en 1692 pour découvrir des meurtriers qui avaient échappé à toutes les recherches de la justice, il parvint à faire arrêter l'un d'entre eux au moyen de renseignements fort exacts, et cette circonstance ne contribua pas peu à augmenter sa célébrité. Le Père Malebranche ne voyait dans tous ces prodiges que l'influence du démon. Le fils du grand Condé fit venir à Paris le paysan dauphinois, et mit à différentes épreuves sa baguette magique; mais celle-ci s'obstina à rester immobile, à la grande confusion d'Aimar, qui fut alors, et d'après son propre aveu, pleinement convaincu d'imposture. On le chassa, et depuis on n'entendit plus parler de lui; ce qui n'a pas empêché des médecins et des savants de se faire les apologistes de ce charlatan.

AIME s. m. (è-me). Métrol. Mesure de capacité autrefois en usage en Belgique et dans le nord de la France, et valant environ 130 litres. ‖ Syn. de *aam, ohm.* V. ces mots.

AIME, ch.-lieu de cant. (Savoie), arrond. de Moutiers; pop. aggl. 847 hab. — pop. tot. 1,080 hab.

AIMÉ (saint), archevêque de Sens, mort en 690. Honoré le 13 septembre.

AIMÉ MARTIN. V. MARTIN (Aimé).

AIMÉ, ÉE (è-mé) part. pass. du v. Aimer. Qui est l'objet de l'amour ou de l'amitié de quelqu'un : *La gloire d'un souverain consiste à être* AIMÉ *de ses peuples.* (La Bruy.) *Quand on aime fortement, c'est toujours une nouveauté de voir la personne* AIMÉE. (Pasc.) *L'amour embellit l'objet* AIMÉ *et le rend à tout moment plus aimable.* (Christine.) *Le plaisir d'aimer et d'être* AIMÉ *ne s'acquiert que par une multitude de privations et de sacrifices.* (B. de St-P.) *Pour être* AIMÉ *par ses sujets, il ne faut pas qu'un roi les mange.* (De Ségur.) *Je tombai enfin dans les filets où je désirais être pris : je fus* AIMÉ, *et je possédai ce que j'aimais.* (Chateaub.) *Il n'y a rien que les femmes pardonnent si aisément que d'être trop* AIMÉES. (Vacquerie.)

Et même en n'aimant plus, qu'il est doux d'être *aimé!*
CORNEILLE.

L'homme sûr d'être *aimé* devient indifférent :
Un peu moins d'abandon, un peu plus de réserve,
L'amour-propre se pique et l'amant se conserve.
LACHABEAUSSIÈRE.

— S'empl. aussi substantiv. : *Mon* AIMÉE, *apprenez donc tout ; car je ne veux pas que vous ignoriez une seule de mes pensées.* (Balz.) *Maintenant, ma tant* AIMÉE, *ma gloire est d'être à toi, digne de toi.* (Balz.) *Amour sans exemple, dans lequel on ne sait qu'admirer davantage de la pudique tendresse de l'*AIMÉE, *ou de l'enthousiasme passionné de l'amant.* (Ch. Nod.) *L'amour est tout dans celui qui aime ; l'*AIMÉ *n'est qu'un prétexte.* (A. Karr.)

Qu'est-ce aimer, si ce n'est, quand l'*aimé* le réclame,
A son propre malheur courir aveuglément?
A. BARBIER.

Voir que vos mieux *aimés* si vite vous oublient,
Et qu'un saule pleureur aux longs bras qui se plient,
Seul se plaigne sur vous.
TH. GAUTIER.

AIMER v. a. ou tr. (è-mé — lat. *amare,* même sens). Avoir de l'affection, de l'amitié, du goût pour quelqu'un : AIMER *son père, sa mère, ses frères, ses amis.* AIMER *son bienfaiteur.* AIMER *ses voisins. Elle se priva de tout pour soulager une sœur qui ne l'*AIMAIT *pas.* (Boss.) *Les athées n'*ONT *jamais* AIMÉ *les hommes.* (B. de St-P.) *Nous nous aimons toujours mieux que nous n'*AIMONS *les autres.* (L'abbé de Choisy.) *La nature a créé en nous le besoin d'*AIMER *les autres, afin de l'opposer à l'amour de nous-mêmes.* (Alibert.) *Ce n'est pas toujours la beauté de la figure, le charme de la voix ou la grâce de la démarche qui font* AIMER *une personne plus que toute autre.* (Virey.) *On n'*AIME *pas longtemps ceux qu'on n'estime pas.* (Boiste.) *Les cœurs sensibles demandent qu'on les* AIME; *les personnes vaines veulent qu'on les préfère.* (Lévis.) *Ce que les femmes* AIMENT *toujours et avant tout, c'est le plaisir.* (L.-J. Larcher.) *De tous les êtres, l'homme est celui qui peut le plus* AIMER *et servir son semblable.* (L.-J. Larcher.)

On vous *aime* cent fois plus que vous ne croyez.
COLLIN D'HARLEVILLE.

En amitié fidèle encor plus qu'en amour,
Tout ce qu'*aima* mon cœur, il l'*aime* plus d'un jour.
BERTIN.

Mais la nature est là, qui t'invite et qui t'*aime;*
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours :
Quand tout change, pour toi la nature est la même,
Et le même soleil se lève sur tes jours.
LAMARTINE.

‖ S'applique aux noms collectifs : *Tu* AIMERAS *Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et ton prochain comme toi-même.* (Evangile.) *Il faut* AIMER *le peuple, mais il ne faut pas l'abuser.* (E. de Gir.) *L'homme primitif* AIME *la tribu; plus développé, il* AIME *la patrie; arrivé enfin au point culminant de son développement, il* AIME *l'humanité.* (Littré.) *On* AIME *la patrie pour se dispenser d'*AIMER *le monde entier.* (A. Karr.) AIMER *tout le monde, c'est n'aimer rien ni personne.* (E. Souvestre.)

— Dans un sens plus général et neutralem., il indique la sympathie qui porte l'âme à s'attacher, et alors il s'empl. toujours absolum. : AIME *si tu veux être aimé.* (Martial.) *La vraie mesure du mérite du cœur est la capacité d'*AIMER. (Mme de Sév.) *Tout le monde serait bon si tout le monde* AIMAIT. (B. de St-P.) AIMER *et connaître, c'est la véritable destinée de l'homme.* (J. de Maistre.) *Le dévot n'*AIME *pas, il tremble.* (Raspail.) *Celui-là seul qui* AIME *goûte la vie et en jouit.* (L.-J. Larcher.)

Aimer, prier, chanter, voilà toute ma vie.
LAMARTINE.

Celui qui n'*aime* pas vit sans peine de cœur.
E. AUGIER.

Aimer, aimer, c'est être utile à soi;
Se faire *aimer,* c'est être utile aux autres.
BÉRANGER.

Aimer, voilà le mot qu'ont déchiffré les hommes
Dans le livre divin de la création.
A. BARTHET.

— Dans un sens plus particulier, exprime le sentiment qu'un sexe inspire à l'autre, la passion de l'amour : *Cette jeune fille a épousé celui qu'elle* AIMAIT. *En effet, si j'avais été femme, je n'*AURAIS *pas* AIMÉ *les jeunes gens.* (Mol.) *Si l'on pouvait voir ce qu'on* AIME *tel qu'il est, il n'y aurait pas d'amour sur la terre.* (J.-J. Rouss.) AIMER *et se trouver impuissantes à secourir celui qu'on* AIME, *est une des plus effroyables souffrances qui puissent ravager l'âme des femmes nobles et délicates.* (Balz.)

Jeune, je ne vendrai ni mon cœur ni mon âme;
Je ne me marirai que pour *aimer* ma femme.
PONSARD.

‖ Dans ce sens, s'empl. souvent d'une manière absolue : AIMER *sans espoir. Quand on* AIME *fortement, c'est toujours une nouveauté de voir la personne aimée.* (Pasc.) *Le serment de ne plus* AIMER *est presque aussi peu raisonnable que celui d'*AIMER *toujours.* (***) *On n'est pas plus maître d'*AIMER *que de ne pas* AIMER. (La Bruy.) *Le cœur de l'homme est fait pour* AIMER. (Duclos.) *Tous les hommes qui lisent, tous ceux qui goûtent la poésie, et qui* ONT AIMÉ, *savent par cœur les vers de Tibulle.* (La Harpe.) *Il n'est pas décidé que les femmes* AIMENT *plus que les hommes; mais il est incontestable qu'elles savent mieux* AIMER. (S. Dubay.) *L'homme désire, et la femme* AIME. (Michelet.) AIMER, *c'est avoir du plaisir à voir, toucher, sentir, un objet aimable et qui nous aime.* (H. Beyle.) *En toutes choses, une femme qui* AIME *ne voit que son amour.* (L. Enault.)

Il est honteux d'*aimer* quand on n'est plus aimable.
CORNEILLE.

Longtemps on *aime* encore en rougissant d'*aimer.*
SAURIN.

Bacchus veut qu'on s'enivre et Vénus veut qu'on *aime.*
L. BOUILHET.

Vous de qui la raison ne fait plus de faux pas,
Ah! qu'il vous est aisé de dire : N'*aimez* pas.
DESHOULIÈRES.

Aimer! Merci, mon Dieu, pour moi tout s'illumine
Au feu resplendissant de ce sublime amour.
A. BARTHET.

On a Dieu dans le cœur, madame, quand on *aime,*
Les pieds sont sur la terre et le front dans les cieux.
A. HOUSSAYE.

Ah! si mon cœur osait encor se renflammer!
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'*aimer?*
LA FONTAINE.

Que nos sages Gaulois savoient bien la coustume,
Lorsque pour dire *aimer* ils prononçoient *amer!*
Amers sont bien tes fruits, et pleines d'amertume
Sont toutes les douceurs qu'on a pour bien *aimer.*
D'URFÉ.

Aimons donc, *aimons* donc! de l'heure fugitive,
Hâtons-nous, jouissons!
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive;
Il coule et nous passons! LAMARTINE.

Dieu lui-même
Ordonne qu'on *aime;*
Je vous le dis, en vérité :
Sauvez-vous par la charité. BÉRANGER.

— Se dit aussi de l'amour que l'on éprouve pour Dieu : *La vraie religion doit avoir pour marque d'obliger à* AIMER *Dieu.* (Pasc.) *Dieu veut que nous l'*AIMIONS, *afin que ceux qui l'*AIMENT *reçoivent de lui le bien et la récompense éternelle.* (Boss.) *L'antiquité put connaître Dieu, elle ne l'*A *jamais* AIMÉ. (Ozanam.) AIMER *Dieu et se faire aimer de lui,* AIMER *nos semblables et nous faire aimer d'eux : voilà la morale et la religion.* (Joubert.)

C'est peu de croire en toi, bonté, bonté suprême,
Je te cherche partout, j'aspire à toi, je t'*aime.*
LAMARTINE.

— Avoir du goût, de la prédilection pour une chose : AIMER *les fleurs, les parfums.* AIMER *la bonne chère.* AIMER *la peinture, la musique.* AIMER *le jeu, les spectacles.* AIMER *la chasse, la pêche.* AIMER *la campagne. Les hommes n'*AIMENT *naturellement que ce qui peut leur être utile.* (Pasc.) *Il se plaignait que sa femme n'*AIMAIT *pas assez la société.* (La Bruy.) *Nul ne remplit bien son devoir s'il ne l'*AIME, *et il n'y aura jamais que des gens d'honneur qui puissent* AIMER *leur devoir.* (J.-J. Rouss.) *Il me répondit en souriant qu'il n'*AIMAIT *pas les ragoûts.* (Le Sage.) *Les électeurs-rois de Pologne* ONT AIMÉ *les arts plus que les sciences.* (Mme de Staël.) *Les Italiens, depuis des siècles,* AIMENT *la musique avec transport.* (Mme de Staël.) *Il y a plus de mérite à* AIMER *ce qui fut qu'à* AIMER *ce qui sera.* (Renan.)

Aimez-vous la muscade? On en a mis partout.
BOILEAU.

On n'*aime* pas toujours tout ce que l'on admire.
DEMOUSTIERS.

J'*aime* de tes concerts la sauvage harmonie,
Comme j'*aime* le bruit de la foudre et des vents.
LAMARTINE.

Il faut dans ce bas monde *aimer* beaucoup de choses
Pour savoir, après tout, ce qu'on *aime* le mieux.
A. DE MUSSET.

‖ Rechercher, se plaire à, en parlant de ce qui flatte nos passions : AIMER *les honneurs, les louanges, les flatteries, les égards.* AIMER *l'argent. Carthage* A *toujours* AIMÉ *les richesses.* (Boss.) *Il* AIMA *en tout la splendeur, le faste, la profusion.* (St-Sim.) *Il* AVAIT AIMÉ *le faste dans les habits.* (Volt.) *Desaix* AIMAIT *la gloire pour elle-même.* (Napol. Ier.) *Les femmes* AIMENT *l'amour de tout le monde, mais il y a des personnes qu'elles n'aiment pas.* (A. Karr.) *Aimons les hommes avant d'*AIMER *notre gloire.* (Alaux.)

Je n'*aime* mon bonheur que pour le mériter.
CORNEILLE.

‖ S'applique même aux choses qui sont généralement regardées comme désagréables, comme pénibles : AIMER *les querelles, les procès. J'*AIME *la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'*A AIMÉE. *Mais comment estimerons-nous et comment* AIMERONS-*nous ce qui nous rabaisse dans l'opinion des hommes?* (Bourdal.) *Il* AIME *sa captivité.* (Fléch.) *Celui qui* AIME *la laideur n'est pas fort loin d'aimer le vice.* (Chateaub.)

Aime, aime cette mort qui fait notre bonheur.
CORNEILLE.

— Se dit aussi de l'attachement qu'éprouvent les animaux, de leur goût naturel pour certaines choses : *Le chien* AIME *beaucoup son maître. Les chattes* AIMENT *tendrement leurs petits. La chèvre* AIME *les lieux escarpés. Le canard* AIME *l'eau. L'éléphant* AIME *la société de ses semblables.* (Buff.)

Le cheval *aime* l'homme, il aspire à lui plaire.
ROSSET.

‖ On l'étend même aux plantes et aux choses, pour désigner ce qui leur convient, ce qui est en rapport avec elles : *Le framboisier, la violette* AIMENT *l'ombre. Le céleri* AIME *une terre légère. L'amitié* AIME *les sacrifices. Le vice, le crime* AIMENT *l'ombre. Comme le hêtre, le platane* AIME *les plaines et les lieux un peu humides.* (L.-J. Larcher.)

— *Aimer à,* suivi d'un infinitif, Avoir du plaisir à : *Elle* AIMAIT À *prévenir les injures par sa bonté.* (Boss.) *Il* AIME À *jouir de sa gloire.* (Fléch.) *On n'*AIME *point* À *louer, on ne loue jamais sans intérêt.* (La Bruy.) *J'*AIME À *vous écrire par-dessus tout.* (Mme de Sév.) *Ceux qui* AIMENT À *s'instruire ne sont jamais oisifs.* (Montesq.) *On* AIME À *faire soi-même ses belles actions.* (Joubert.) *L'homme* AIME À *se gouverner à sa fantaisie.* (Garnier.) *La liberté* AIME À *faire jouir de ses bienfaits les insensés mêmes qui l'outragent.* (Bignon.)

J'*aime à* voir aux lapins cette chair blanche et molle.
BOILEAU.

J'*aime à* voir que du moins vous vous rendez justice.
RACINE.

J'*aime à* fixer mes pas, et, seul dans la nature,
A n'entendre que l'onde, à ne voir que les cieux.
LAMARTINE.

‖ Dans la conversation, on supprime quelquefois la prép. *à*, cet usage, dont on trouve un exemple dans Rousseau, tend à s'introduire dans les écrits des auteurs modernes : *Il n'*AIME *point ramper dans les cours.* (J.-J. Rouss.) *Surtout recommandez à votre patron d'être exact, le colonel n'*AIME *pas attendre.* (E. Sue.) *J'*AIME *beaucoup voir les roses, mais je n'aime pas en parler.* (A. Karr.) ‖ *Aimer de* a le même sens, mais cette locution a vieilli : *Cette passion fait qu'on* AIME DE *s'unir à ces choses, et* DE *les avoir en sa puissance.* (Boss.) *Monseigneur aimait les peuples, et il* AIMAIT D'*en être aimé.* (Mass.) *Une religion qui n'*AIMERAIT *pas* D'*être approfondie et qui craindrait l'examen serait suspecte.* (Mass.) *Elle* AIME *la conversation, et surtout* DE *plaire au roi.* (Mme de Sév.)

La poule près de nous *aime d'*être captive.
ROSSET.

Pourquoi pour la justice ai-je *aimé de* souffrir?
LAMARTINE.

‖ *Aimer que,* suivi du subjonctif, Savoir gré, être content de : *J'*AIME QU'*on soit poli avec moi. Je n'*AIME *pas* QU'*on lui réponde.*

*Aimez qu'*on vous conseille, et non pas *qu'*on vous [loue.]
BOILEAU.

‖ *Aimer mieux,* Préférer : *La politique romaine* AIMAIT MIEUX *un roi enfant.* (Boss.) *Ils* AIMAIENT MIEUX *la guerre que la paix, les autres* AIMAIENT MIEUX *la mort que la guerre.* (Pasc.) *J'*AIME MIEUX *ma famille que moi-même; j'*AIME MIEUX *ma patrie que ma famille, mais j'*AIME MIEUX *le genre humain que ma patrie.* (Fén.) *Il y a telle femme qui* AIME MIEUX *son argent que ses amis, et ses amants que son argent.* (La Bruy.) ‖ Se joint sans prép. à l'infinitif qui le suit : *On* AIME MIEUX *se rendre nécessaire à l'assemblée des méchants, que d'être inutile au parti des gens de bien.* (Mass.) *Nous* AIMONS MIEUX *voir ceux à qui nous faisons du bien que ceux qui nous en font.* (La Rochef.) *On* AIME MIEUX *dire du mal de soi que de n'en point parler.* (Mme de Sév.) *Il n'est pas de jeune fille de quinze à seize ans qui n'*AIME MIEUX *faire ses robes que de s'en passer.* (Mme Guizot.) ‖ Suivi de deux infinitifs, unis par *que*, on ne met rien devant le premier, mais on met *de* devant le second : *J'*AIME MIEUX *lui pardonner que* DE *le réduire au désespoir. Nous* AIMONS MIEUX *tout risquer que* DE *nous contraindre.* (Boss.) *Il* AIME MIEUX *mentir que* DE *se taire.* (La Bruy.) *Il* AIMERAIT MIEUX *avoir des grâces à faire que* D'*en recevoir.* (Fléch.)

Quoiqu'à peine à mes maux je puisse résister,
J'*aime mieux* les souffrir que *de* les mériter.
CORNEILLE.

‖ On supprime quelquefois la prép. *de* devant le second infinitif : AIMER MIEUX *lire que jouer. Il* AIMERA MIEUX *s'attirer le mépris que contrister l'objet de sa passion.* (Mass.) *La plupart des lecteurs* AIMENT MIEUX *s'amuser que s'instruire.* (J.-J. Rouss.)

Et j'ai bien *mieux aimé* me voir aux mains d'un autre
Que ne pas mériter un cœur comme le vôtre.
MOLIÈRE.

— En style de palais, on dit *mieux aimer* : *Si* MIEUX *n'*AIME *ledit sieur soumettre ses prétentions à un arbitre.*

— Jeu. *Aimer par A et par B.* Jeu de société, dans lequel le mot principal qui sert de réponse à cette question : *Pourquoi aimez-vous telle personne?* doit commencer par un A ou un B. ‖ *Jouer à comment l'aimez-vous?* Se dit d'un autre jeu, dans lequel une personne doit deviner un mot par les réponses que chacun fait aux questions : *Comment l'aimez-vous? qu'en faites-vous? où le mettez-vous?*

— Prov. *Aimer quelqu'un comme la prunelle de l'œil, comme la prunelle de ses yeux, comme ses yeux,* Lui porter une vive amitié. — Dans certaines provinces, on dit plus énergiquement, mais plus trivialem. : *Aimer comme ses boyaux.* ‖ *Aimer... comme la colique, comme les chiens aiment les coups de bâton.* Manière plaisante et triviale de faire entendre qu'on a de l'aversion pour une personne, qu'on déteste une chose. ‖ *Qui m'aime, aime mon chien,* Quand on aime une personne, on aime tout ce qui lui appartient, tout ce qui s'y rapporte. On généralise souvent ce proverbe et l'on dit : *Qui aime Bertrand, aime son chien.* ‖ *Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a,* Façon de parler qui se retrouve dans presque toutes les langues, et que les Celtes rendaient par ces mots : *Il n'y a pas de maladie plus cruelle que de n'être pas content de son sort.* ‖ *Il faut aimer pour être aimé,* proverbe rapporté par Sénèque : *Si vis amari, ama,* et très-éloquemment commenté par J.-J. Rousseau. ‖ *Il aime mieux deux œufs qu'une prune,* Il préfère un grand avantage à un moindre. ‖ *C'est trop aimer quand on en meurt,* proverbe naïf du moyen âge. Notre siècle égoïste dit : *Il est mort d'amour et... d'une fluxion de poitrine.* ‖ *Qui aime bien, châtie bien,* traduction du proverbe latin : *Qui bene amat bene castigat.* V. ces mots. ‖ *Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé,* Allusion aux paroles prononcées par Jésus chez Simon, à propos de Marie Madeleine repentante. V. PARDONNER.

S'aimer, v. pr. S'aimer soi-même, être dominé par l'égoïsme : *Mazarin* S'AIMAIT *trop, ce qui est le naturel des âmes lâches.* (De Retz.) *Ce n'est pas proprement aimer ses frères que de ne les aimer que par goût, c'est* S'AIMER *soi-même.* (Mass.) *On ne désire d'être aimé des autres que parce qu'on* S'AIME *soi-même, et pour avoir un motif de* S'AIMER *davantage.* (Beauchêne.) *Nous*

NOUS AIMONS *toujours mieux que nous n'aimons les autres.* (Abbé de Choisy.) *L'homme n'aime que lui, et encore ne* S'AIME-*t-il guère.* (A. Karr.) *L'homme ne* S'AIME *que dans son semblable, et c'est par son semblable seulement qu'il peut* S'AIMER. (L.-J. Larcher.)

Un homme qui *s'aimait* sans avoir de rivaux
Passait dans son esprit pour le plus beau du monde.
LA FONTAINE.

Très-souvent un esprit qui se flatte et qui *s'aime*
Méconnaît son génie et s'ignore soi-même.
BOILEAU.

— *S'aimer dans un endroit,* S'y plaire : S'AIMER *à la campagne.* S'AIMER *chez soi. Il* S'AIME *mieux dans un tronc d'arbre ou dans une grotte, que dans un palais ou sur un trône.* (Pasc.)

Pourquoi me chasses-tu? — Pourquoi suis-tu mes pas?
Tu me plais loin de moi. — Je *m'aime* où tu n'es pas.
MOLIÈRE.

‖ Se dit en parlant des animaux et des plantes : *Les canards ne* S'AIMENT *qu'à la proximité des ruisseaux et des étangs. La vigne* S'AIME *dans les terrains pierreux. La violette, le framboisier* S'AIMENT *à l'ombre.*

— v. récipr. Avoir une affection mutuelle : AIMEZ-VOUS *les uns les autres.* (St Jean.) *Voulons-nous participer ici-bas à la béatitude céleste,* AIMONS-NOUS; *que la charité fraternelle emplisse nos cœurs.* (Boss.) *Tous les hommes doivent s'instruire, s'édifier,* S'AIMER *les uns les autres, pour aimer et servir leur père commun.* (Fén.) *Les hommes sont cause que les femmes ne* S'AIMENT *point.* (La Bruy.) *On dirait que les cœurs qui* S'AIMENT *s'entendent à demi-mot, et qu'ils ne sont que comme entr'ouverts.* (Chateaub.) *La morale du Christ apprit aux hommes qu'ils étaient égaux, et que Dieu leur avait mis au fond du cœur une foi et un amour pour croire au bien et pour* S'AIMER. (L.-N. Bonap.) *Quoique d'un caractère différent, ils* S'AIMAIENT *d'une tendresse vive et se rendaient mutuellement heureux.* (F. Soulié.)

Quand on se voit beaucoup, on *s'aime* beaucoup moins.
C. BONJOUR.

Aimons-nous : nos rangs s'éclaircissent,
Chaque heure emporte un sentiment;
Que nos pauvres âmes s'unissent
Et se serrent plus tendrement.
LAMARTINE.

‖ Se dit des animaux :

Deux pigeons *s'aimaient* d'amour tendre.
LA FONTAINE.

— **Syn. Aimer, affectionner, chérir.** V. AFFECTIONNER.

— **Syn. Aimer mieux, adopter, choisir, élire, opter, préférer, trier.** V. ADOPTER.

— **Antonymes.** Abhorrer, abominer, détester, exécrer, haïr, jalouser.

— **Allus. littér. Aimez-vous la muscade? On en a mis partout.** V. MUSCADE.

— **Prov. hist. Qui m'aime me suive!** Allusion à un mot de Philippe VI de Valois.

Philippe VI de Valois était à peine sur le trône de France, qu'il songea à guerroyer contre les Flandres. La plupart des barons lui conseillaient d'attendre jusqu'à l'année suivante, « pour ce que l'hiver viendroit avant qu'on eût préparé une si grosse expédition. Comme ces paroles déplaisoient moult au roi, il se tourna devers messire Gautier de Châtillon, connétable du royaume de France : « Et » vous, connétable, qu'en dites-vous? — Qui » a bon cœur trouve toujours bon temps pour » la bataille, » s'écria Gautier de Châtillon.

» Quand le roi eut ouï cette parole, il accola le connétable, en disant : « *Qui m'aime me* » *suive!* » Et donc fut crié que chacun, selon son état, fut prêt à Arras, pour la Magdeleine. » (*Chronique de Saint-Denis, citée par M. Henri Martin.*)

Voici, à propos du mot de Philippe VI, deux petites anecdotes, l'une comique, l'autre tragique.

— Un original avait inséré cette clause dans son testament :

« Je veux être inhumé au pied de la croix du cimetière de St-Jules, qui, depuis soixante ans, est mon promenoir du matin. La serpillière, la civière, les porteurs, le cordelier, le luminaire, et le chant qui accompagne les morts les plus pauvres de l'Hôtel-Dieu, voilà tous les frais de ma sépulture ; et *qui m'aime me suive!* »

— Une ville venait d'être prise d'assaut et livrée à la fureur du soldat. Un officier entre dans la chambre d'une jeune fille d'une beauté éblouissante. Trop certaine du déshonneur dont elle est menacée, à la vue des regards enflammés de l'officier, elle essaye en vain de l'arrêter par ses supplications. Elle va succomber, quand, s'arrachant par un violent effort à ses brutales étreintes, elle s'élance vers la fenêtre entr'ouverte, et, jetant sur le vainqueur un regard de mépris et d'ironie : « *Qui m'aime me suive!* » s'écrie-t-elle, et elle se précipite.

En littérature, les allusions à ce mot devenu célèbre sont fréquentes :

« Envoyé en Dauphiné par une fatalité déplorable, et se trouvant sur le chemin de Napoléon, La Bédoyère n'avait pu résister à l'entraînement qui le portait vers lui. Mais incapable d'attendre que la fortune se fût prononcée pour se prononcer lui-même, il avait, à la nouvelle de l'approche de Napoléon, réuni son régiment sur l'une des places de Grenoble, fait tirer d'une caisse l'aigle du 7e, crié *Vive l'Empereur!* et brandissant son épée, dit à ses soldats : « *Qui m'aime me suive!* » Le régiment presque entier l'avait suivi. » THIERS.

« Madame Récamier ranima son mari, qui avait un peu perdu la tête, sourit à l'adversité, régla tranquillement son budget d'après sa nouvelle fortune, et n'eut qu'à dire : « *Qui* » *m'aime me suive!* » Tout le monde la suivit. La beauté, à cette époque surtout, ressemblait au philosophe Bias : elle portait tout son bien avec elle. » ARMAND DE PONTMARTIN.

« Ces beaux vers de M. Victor Hugo, ces batailles, ces rêves, cet idéal éblouissant, tel était notre idéal nouvellement conquis à la pointe de nos plumes fraîchement taillées. Nous allions, vainqueurs, l'arme au bras et le chapeau sur l'oreille, à ces batailles d'Iéna et d'Austerlitz. — Et *qui m'aime me suive!* — Et chacun de nous suivait par curiosité et tout simplement pour savoir où nous irions. »
J. JANIN.

— **Anecdotes.** On demandait à Mme d'Argenson, la femme du ministre de Louis XV, lequel elle préférait des deux frères Pâris, qui ne brillaient ni par leur amabilité ni par leur esprit; elle répondit : « Quand je suis avec l'un, j'*aime* mieux l'autre. »

⁂

Le marquis de Bièvre ne pardonnait l'amour-propre qu'aux laboureurs : « Il est tout naturel, disait-il, qu'un laboureur *s'aime* beaucoup. »

⁂

Un tuteur avait donné à une jeune fille de six ans une belle poupée; il vint quelque temps après pour juger de l'effet qu'avait produit ce cadeau; mais, quand il arriva, la poupée avait été jetée au feu. « Ma petite, lui dit-il, pourquoi donc as-tu brûlé ta poupée? » L'enfant répliqua les larmes aux yeux : « Je lui ai dit que je l'*aimais,* et elle ne m'a pas répondu. »

⁂

UN JEUNE COLLÉGIEN À SES PARENTS
LE 1er JANVIER.

Pour vous faire mon compliment,
J'éprouve un embarras extrême :
J'ai feuilleté mon rudiment,
Et je n'ai trouvé qu'*amo,* j'aime.

⁂

Lucas parlant de son roussin,
Dit un jour à son médecin,
Qu'il l'*aimait* d'un amour extrême.
Le médecin, pour l'animer,
Lui répond : C'est bien fait d'*aimer*
Votre prochain comme vous-même.

⁂

Je ne vous *aime* point, Hylas;
Je n'en saurais dire la cause.
Je sais seulement une chose :
C'est que je ne vous *aime* pas.
BUSSY-RABUTIN, imit. d'une épigr. de Martial.

⁂

Un malheureux au monde n'avait rien,
Hors un barbet, compagnon de misère.
Quelqu'un lui dit : « Que fais-tu de ce chien,
Toi qui n'as pas même le nécessaire?
Plus à propos serait de t'en défaire. »
Le malheureux, à ce mot, soupira :
« Et si je ne l'ai plus, dit-il, qui m'*aimera?* »

AIMERIC DE PÉGUILAIN, troubadour du XIIIe siècle, né à Toulouse, mort vers 1255, vécut à la cour de plusieurs princes et fut surtout bien accueilli d'Alphonse IX, roi de Castille. Il existe, dans divers manuscrits, environ cinquante pièces de ce troubadour; Raynouard en a publié six en entier et des fragments de huit autres.

AIMERIC DE SARLAT, troubadour du commencement du XIIIe siècle, né dans le Périgord. Il ne nous reste que trois de ses compositions, recueillies par Raynouard dans le *Choix de poésies...,* et par Rochegude dans le *Parnasse occitanien.*

AIMERICH (le P. Mathieu), jésuite espagnol et savant philologue, né en 1715, mort à Ferrare en 1799, se retira dans cette ville après l'expulsion des jésuites de l'Espagne. L'ouvrage qui a fait sa réputation est intitulé : *Novum Lexicon historicum et criticum...,* qui forme la suite et le complément de son *Specimen veteris romanæ litteraturæ.*

AIMOIN, bénédictin, abbé de Fleury-sur-Loire, mort en 1008, auteur d'une *Histoire de France* qui n'est qu'une compilation pleine de fables. Cette histoire, dont la première partie seule est de lui (jusqu'en 654), et qui a été continuée après sa mort jusqu'en 1165, a été insérée dans le recueil de Duchesne.

AIMON (Les Quatre Fils). V. AYMON.

AÏN s. m. (a-inn). Philol. Seizième lettre de l'alphabet hébreu, et dix-huitième lettre de l'alphabet arabe, persan et turc.

AIN s. m. (ain). Manuf. Nom donné à un certain nombre de fils de la chaîne : *Les draps employés pour les troupes étant de dix-huit* AINS *et de vingt-deux* AINS *dans le même lé, ces derniers sont les plus fins.* (Legoarant.)

AIN, riv. de France, prend sa source dans le dép. du Jura, à 4 kil. de Nozeroy; passe à Poncin, Pont-d'Ain, Varambon, Loye; se jette dans le Rhône, après avoir reçu la Bienne, l'Oignon, l'Albarine, la Valouse et le Suran; 160 kil. de cours. Nombreuses et magnifiques cascades.

AIN (dép. de l'), ainsi nommé de la rivière de l'Ain, qui le traverse du nord au sud; situé entre le dép. du Jura, la Suisse, les dép. de l'Isère, du Rhône et de Saône-et-Loire; comprend 5 arrond. (Bourg, ch.-lieu; Belley, Nantua, Gex et Trévoux); 35 cant., 450 comm., 369,767 hab. Il a été formé, en 1790, de la Bresse, du Bugey, du Valromey, du pays de Gex et de l'ancienne principauté de Dombes, et faisait partie de la Bourgogne. Sa superficie est de 592,674 hect. Evêché à Belley; cour impériale et académie de Lyon; 8e division militaire. Le pays, riche en beautés naturelles et curieux pour le voyageur, est pauvre et d'une température peu salubre, à cause des nombreux étangs et marais dont il est couvert. Commerce : bestiaux, poissons et fromages. Industrie : laines, draps, faïence.

AINARD s. m. (é-nar). Pêch. Petite ganse qui sert à fixer le bord d'un filet sur une corde ou ralingue.

AINAY-LE-CHÂTEAU, commune du dép. de l'Allier, arrond. de Montluçon; pop. aggl. 1,473 hab. — pop. tot. 2,001 hab.

AINE s. f. (è-ne — ce mot s'écrivait autrefois *aisne* et plus anciennement *aigne* et *aingne*, formes successives qui font remonter naturellement jusqu'au mot latin *inguen*, qui a la même signification). Léger enfoncement qui existe entre l'abdomen ou le bas-ventre et le haut de la cuisse : *Blessure, maladie à l'*AINE. *La peau de l'*AINE *est plus mince que celle des parties voisines.*

— Agric. *Aine de raisin.* Dans les environs de Laon, Nom donné à la rafle de raisin.

— Techn. Petit bâton qu'on passe dans la tête des harengs destinés à être fumés. On l'appelle aussi AINETTE et ALINETTE. ‖ Pièce de peau de mouton qui sert à joindre une éclisse et une têtière dans un soufflet d'orgue.

— **Encycl.** Anat. L'anatomie définit l'*aine* l'espace triangulaire situé entre l'abdomen et la cuisse, borné en haut et en dedans par l'arcade crurale; en dehors, par le bord antérieur de l'os iliaque; en bas, par le pubis. On remarque dans cette région un grand nombre de ganglions lymphatiques, qui sont facilement atteints d'inflammation à la suite d'affections des parties dont ils reçoivent les vaisseaux lymphatiques; deux canaux, le canal inguinal, par lequel sortent chez l'homme le cordon des vaisseaux spermatiques, et, chez la femme, le ligament rond, le canal ou plutôt l'anneau crural, qui est traversé par les vaisseaux et nerfs cruraux. Sous l'influence d'un effort, ces canaux peuvent livrer passage aux viscères contenus dans l'abdomen; aussi l'aine est-elle le siége le plus fréquent des hernies.

— **Homonymes.** Aisne, haine.

AÎNÉ, ÉE adj. (è-né — du vieux fr. *ains,* avant, et *né*. On a dit d'abord *ainsné, aisné,* et enfin *aîné*, né avant les autres enfants, nommés *puisnés, puînés*, c'est-à-dire nés depuis la naissance de l'*ainsné*). Né le premier, en parlant des enfants du même père et de la même mère, ou de l'un des deux seulement : *Fils* AÎNÉ, *fille* AÎNÉE, *frère* AÎNÉ, *sœur* AÎNÉE. *J'étais trop fier pour rien demander à mon frère* AÎNÉ. (G. Sand.) ‖ Qui descend de l'aîné, qui a un aîné pour souche : *A l'extinction de la branche* AÎNÉE, *la branche cadette succède.*

— Fig. Se dit de certaines choses par rapport à d'autres qu'elles ont précédées : *La science doit avoir de grands ménagements avec l'ignorance, qui est sa sœur* AÎNÉE. (Fonten.) *La vérité qui s'ennoblit par le péril est la sœur* AÎNÉE *de la gloire.* (E. de Gir.)

Le symbole est partout frère *aîné* de l'histoire.
A. SOUMET.

— *Le fils aîné de France.* Sous l'ancienne monarchie, L'héritier présomptif de la couronne. ‖ *Le fils aîné de l'Eglise*, Qualification donnée aux rois de France, depuis la conversion de Clovis. ‖ *La fille aînée des rois de France*, Titre que prenait anciennement l'Université de Paris. — Je crains fort, a dit à ce propos M. Proudhon, que cette qualité ne devienne à la fin un signe de décrépitude.

— S'empl. substantiv. dans les deux genres : *C'est une fille qui est l'*AÎNÉE *de tous mes enfants. Le prince de Conti était aussi jaloux de son* AÎNÉ *qu'incapable de l'égaler.* (Volt.) *En Egypte, en Grèce, à Rome, chez les Germains, l'*AÎNÉ *jouissait de priviléges particuliers* (Bouill.) *Son frère vient de passer marquis par le décès de l'*AÎNÉ *de la famille.* (G. Sand.) *Au moment de la naissance de l'*AÎNÉ, *un homme devient père, et acquitte sa dette à l'égard de ses ancêtres.* (Michelet.) *Dieu a donné la sagesse et la force aux* AÎNÉS *pour soutenir la faiblesse de leurs frères en bas âge.* (Toussenel.) ‖ On le dit également d'un second enfant à l'égard d'un troisième, et ainsi des autres : *Il est mon* AÎNÉ. (Acad.)

— Par ext., Se dit d'une personne plus âgée qu'une autre, et de ceux qui nous ont précédés dans la vie, dans une carrière : *Vous êtes mon* AÎNÉ. *Il est mon* AÎNÉ *de cinq ans. Respectons nos* AÎNÉS.

— Fig. : *Bossuet a été le plus avantagé parmi les* AÎNÉS *du génie.* (D. Nisard.) ‖ On le dit même des choses : *Ouvrage digne de la réputation de ses* AÎNÉS. *L'industrie, sœur cadette de l'agriculture, a fait oublier son* AÎNÉE. (Michelet.) ‖ *Cette séance a été aussi nulle que ses* AÎNÉES. (Le Siècle.) ‖ Boileau a dit, en s'adressant à ses vers :

Vous croyez, sur les pas de vos heureux *aînés,*
Voir bientôt vos bons mots, passant du peuple aux [princes,
Charmer également la ville et les provinces.
BOILEAU.

— *Aîné de Normandie,* Celui qui, dans la coutume de Normandie, recevait les redevances nommées *aînesse.* ‖ Mirabeau a fait de cette locution une application aussi heureuse que plaisante : *J'ai vu cinquante-quatre lettres de cachet dans ma famille, et j'en ai eu dix-sept pour ma part, vous voyez que j'ai été partagé en* AÎNÉ DE NORMANDIE. (Mirab.)

— **Antonymes.** Cadet, puîné, minor, jeune ou junior.

AÎNESSE s. f. (è-nè-se — rad. *aîné*). Priorité d'âge, principalement entre les enfants mâles d'une famille noble.

— Fig. Priorité d'âge, de fonctions : *Bossuet est déjà vieux, Fénelon est jeune encore : l'un, au bout de sa vie couronnée de cheveux blancs, fort de son* AÎNESSE *dans l'épiscopat, de son antiquité dans la foi, tend la main à l'autre.* (Lamart.)

— Le plus souvent le mot *aînesse* s'empl. avec le mot *droit.*

— *Droit d'aînesse,* Droit qu'avait l'aîné de prendre dans la succession des parents une plus grande part que les autres enfants : *Esaü vendit son* DROIT D'AÎNESSE *à Jacob pour un plat de lentilles.* (Sacy.) *Le* DROIT D'AÎNESSE *a le grand avantage de ne faire qu'un sot par famille.* (H. Beyle.) *Le* DROIT D'AÎNESSE *est une institution contraire à la vie de famille.* (P. Janet.) *Le* DROIT D'AÎNESSE *rejette au bas de la famille les cadets et les filles.* (Vacquerie.) *Le noble s'est soumis à la suppression du* DROIT D'AÎNESSE. (G. Sand.) *Le seul avantage de mon* DROIT D'AÎNESSE *est d'avoir pu aimer mes frères un peu plus tôt.* (Dupin.) *Les lois révolutionnaires supprimèrent le* DROIT D'AÎNESSE. (Lamart.)

Et ce vieux *droit d'aînesse* est parfois si puissant
Que, pour remplir un trône, il appelle un absent.
CORNEILLE.

‖ Fig. Droit de priorité :

L'invention des arts étant un *droit d'aînesse,*
Nous devons l'apologue à l'ancienne Grèce.
LA FONTAINE.

— Prat. *Aînesse de Normandie,* Redevances payées par plusieurs coteneurs à l'un d'eux, nommé l'*aîné*, qui seul était alors tenu envers le seigneur.

— **Encycl.** Hist. Le *droit d'aînesse*, considéré comme droit de préférence accordé à l'aîné des fils, paraît remonter à une haute antiquité. L'histoire d'Esaü et de Jacob nous le montre chez les Hébreux; l'Egypte et la Grèce en offrent quelques traces; Tacite le constate chez les Germains. Cependant on ne le retrouve pas dans la législation romaine. En France, nous le voyons naître, s'étendre et grandir avec la féodalité. D'après la coutume de Paris, le *droit d'aînesse* consistait d'abord dans un préciput, c'est-à-dire dans une portion que l'aîné prélevait sur la masse de la succession antérieurement à tout partage. Le préciput prélevé, le reste des biens se partageait de la manière suivante : s'il n'y avait que deux enfants, l'aîné des deux prenait les deux tiers des biens restants, et le cadet l'autre tiers; s'il y avait plus de deux enfants, l'aîné prenait une moitié pour lui seul, et l'autre moitié se partageait également entre tous les autres enfants. Le père et la mère ne pouvaient porter atteinte au *droit d'aînesse* ni par donation entre vifs, ni par testament; ils ne pouvaient le transporter de l'aîné à un cadet, même du consentement de l'aîné. L'aîné seul pouvait, de son propre mouvement et sans contrainte, renoncer validement à son droit. Si l'aîné mourait avant l'ouverture de la succession, laissant des enfants mâles, ces enfants recueillaient tous les avantages qu'il aurait eus lui-même; s'il n'avait que des filles, ses droits passaient à celui de ses frères qui le suivait immédiatement. Le *droit d'aînesse* n'existait pas dans les provinces du Midi, où le droit romain avait prévalu sur le droit féodal; l'égalité du partage n'y était rompue que par la volonté paternelle. Institution éminemment aristocratique, le *droit d'aînesse* tendait à empêcher la division de la propriété, à conserver l'unité, la richesse, la puissance dans les grandes familles; on comprend qu'un tel privilége ne pouvait trouver grâce devant la révolution de 1789. Attaqué depuis longtemps comme contraire à la nature et à la morale, comme excitant dans le sein des familles la cupidité, la jalousie et la discorde, comme invitant les aînés à l'oisiveté, et contraignant le plus souvent les cadets et les filles au célibat et à tous ses inconvénients, il fut aboli par les lois de l'Assemblée constituante des 15-28 mars 1790 et 8-15 avril 1791. En 1826, la Restauration, qui voulait refaire une aristocratie, présenta aux deux Chambres un projet de loi, non pour rétablir l'hérédité telle qu'elle existait autrefois, mais pour attribuer à l'aîné des enfants mâles, à titre de préciput légal, toute la quotité légalement disponible dans la succession d'un père payant 300 fr. d'impôt foncier, sauf à celui-ci à ordonner par testament l'égalité de partage. Aujourd'hui, le *droit d'aînesse* n'existe plus en France que dans les lois qui

régissent la transmission du trône. Il continue de subsister en d'autres pays de l'Europe, notamment en Angleterre.

— **Prov. hist. Vendre son droit d'aînesse pour un plat de lentilles**, Allusion à un trait bien connu de la vie d'Esaü et de Jacob. V. LENTILLE.

AINETTE s. f. (è-nè-te). Pêch. Petit bâton auquel on suspend les harengs destinés à être fumés. Même sens que *aine*.

AÎNÉ-Y-SOURID s. m. (è-né-i-sou-ridd). Miroir magique dans les contes orientaux.

AÏNO s. et adj. (a-i-no). Géogr. Peuple du nord du Japon ayant un idiome particulier. ‖ Idiome de ce peuple.

AINS conj. (ainss — ital. *anzi*). Vieux mot qui signifie *mais : Cela n'est point la faute de l'histoire*, AINS *des hommes partiaux qui abusent indignement de ce nom.* (Amyot.) *Point ne se repentit de son saint personnage*, AINS *au contraire il en fut très-content.* (Vaugelas.) Peut s'employer encore dans le style marotique :

O douce Eglé, ne sais pas quand te voi
Si vois amour; *ains* ton regarder tendre
Fait palpiter mon cœur tout malgré moi.
JAME.

AINSI adv. (ain-si — du lat. *in sic*, en cette manière; de même que *ensemble* vient de *in simul ; envers* de *in versus*, etc. On a dit successivement *insi, isi, issi, ensi, einsi*, et enfin *ainsi*). De cette sorte, de cette façon, de cette manière; se met soit au commencement, soit dans le cours, soit à la fin de la phrase : *Il s'exprima* AINSI. *On convint d'agir* AINSI. *Sont-ce des religieux qui parlent* AINSI? (Pasc.) AINSI *disparaît tout à coup la figure du monde*, AINSI *s'évanouit l'enchantement des sens*, AINSI *vient se briser au tombeau le fantôme qui s'en joue.* (Mass.) *C'est* AINSI *qu'il instruit les princes.* (Boss.) *Il est plus glorieux de se relever* AINSI *que de n'être jamais tombé.* (Fén.)

La chose *ainsi* réglée, on composa trois lots.
LA FONTAINE.

Ainsi parle un esprit qu'irrite la satire.
BOILEAU.

Ainsi finit la comédie.
LA FONTAINE.

Ainsi le glaive fidèle
De l'ange exterminateur
Plongea dans l'ombre éternelle
Un peuple profanateur.
J.-B. ROUSSEAU.

‖ Placé au commencement de la phrase et suivi de *donc*, il donne plus d'énergie à la pensée et exprime le plus souvent une conclusion : AINSI DONC *périssent les ouvrages des hommes!* (Volney.)

Ainsi donc, au besoin, mon courage s'abat.
CORNEILLE.

Ainsi donc mes bontés vous fatiguent peut-être.
RACINE.

Ainsi donc la discorde a pour vous tant de charme.
RACINE.

Ainsi donc, philosophe à la raison soumis,
Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis.
BOILEAU.

‖ Se met également au commencement des phrases qui expriment un souhait : AINSI *puisse la discipline ecclésiastique être entièrement rétablie!* (Boss.) AINSI *puissiez-vous profiter de ses vertus!* (Boss.) AINSI *puissent les dieux vous conserver à vos enfants, et leur faire sentir la joie de vivre sous un si bon père!* (Fén.)

Ainsi tes honneurs florissants
De jour en jour aillent croissants!
MALHERBE.

— Liturg. *Ainsi soit-il*, Formule qui termine la plupart des prières dans l'Eglise catholique, et qui exprime le désir de voir se réaliser ce qu'on a demandé à Dieu. ‖ Par ext. et fam. Se dit dans la conversation, et sous forme d'épiphonème, pour exprimer un vœu, un souhait, la réalisation espérée d'une chose dont on vient de parler. ‖ Substantiv. : *Un* AINSI SOIT-IL *est bientôt dit.* (Courr. fr.) *Il faut croire que cet* AINSI SOIT-IL *arrivera.* (Courr. fr.)

— *Ainsi* peut se répéter au commencement de deux propositions coordonnées : AINSI *on voyait les choses*, AINSI *on les rapportait.* (De Barante.)

— Se met au commencement de la deuxième partie d'une comparaison pour correspondre à *comme, de même que*, etc. : *Comme le soleil chasse les ténèbres*, AINSI *la science chasse l'erreur.* (Acad.) *Comme une colonne dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruiné, lorsque ce grand édifice fond sur elle sans l'abattre*, AINSI *la reine se montre le ferme soutien de l'Etat.* (Boss.) *Comme le soleil éclaire les ténèbres*, AINSI *l'étude éclaire l'ignorance.* (Boiste.) ‖ Quelquefois on supprime *comme* devant le premier terme de la comparaison : *Le hibou cherche l'obscurité*, AINSI *le méchant cherche les ténèbres.* (Lav.) *La colombe amollit le grain dont elle veut nourrir ses petits*, AINSI *une mère tendre prépare et adoucit l'instruction qu'elle sait faire goûter à ses enfants.* (Lav.)

— Entre dans un grand nombre de formules familières : *S'il en est ainsi, puisqu'ainsi est, puisqu'ainsi va*, locutions qui équivalent à *puisque cela est ainsi, puisque cela va ainsi.* ‖ *Ainsi du reste, ainsi des autres choses*, Il en est ainsi du reste, des autres choses. ‖ *Si j'ose m'exprimer ainsi, s'il est permis de parler ainsi, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour ainsi parler, pour ainsi dire*, Locutions que l'on emploie pour rendre la pensée moins absolue, moins tranchante : *Le fond d'un Romain*, POUR AINSI PARLER, *était l'amour de la liberté et de la patrie.* (Boss.) *L'être vraiment bon se sent lui-même*, POUR AINSI DIRE, *au profit des autres.* (Mme Guizot.)

— Conj. Par conséquent, par cette raison : *Je ne sais si un bienfait qui tombe sur un ingrat, et* AINSI *sur un indigne, ne change pas de nom.* (La Bruy.) *Bien loin de gêner le commerce par des impôts, on promettait une récompense à tous les marchands qui pourraient attirer à Salente le commerce de quelque nouvelle nation :* AINSI *les peuples y accoururent bientôt en foule de toutes parts.* (Fén.) ‖ De sorte que : *Il n'était point attaché aux richesses, mais il ne savait pas donner :* AINSI, *avec un cœur noble et porté au bien, il ne paraissait ni obligeant ni libéral.* (Fén.)

— *Ainsi que*, loc. conj. De la manière que, comme : *Cela s'est passé* AINSI QUE *je l'ai dit. Ce n'est pas* AINSI QU'*a vécu ce magistrat célèbre.* (D'Aguess.)

L'onde était transparente, *ainsi qu'*aux plus beaux [jours.
LA FONTAINE.

Je crains que, l'avenir détruisant le passé,
Il ne finisse *ainsi qu'*Auguste a commencé.
RACINE.

‖ Se place quelquefois en tête de la phrase : AINSI QUE *l'ordonne la Providence*, AINSI *va la fortune des Etats et des particuliers, des princes et des sujets.* (Trév.) AINSI QUE *les rayons du soleil dissipent les nuages*, AINSI *la présence du prince dissipe les séditions.* (Planche.) ‖ Avec ellipse du verbe et de la conj. *que : Les plus grands ambitieux que le monde connaisse avaient un tempérament bilieux :* AINSI *César, Richelieu, Napoléon.* (Bautain.)

— *C'est ainsi que*, C'est de cette manière que :

*C'est ainsi qu'*il mourut, si c'était là mourir!
LAMOTTE.

‖ Affecte souvent la forme interrogative, et éveille alors une idée de reproche : EST-CE AINSI QUE *vous soutenez Télémaque contre le vice auquel il succombe?* (Fén.) EST-CE AINSI QUE *vous vous jouez des hommes?* (Fén.)

*Est-ce ainsi qu'*au parjure on ajoute l'outrage?
RACINE.

— De même que. S'empl. dans les comparaisons, et veut ordinairement le verbe au singulier : *L'histoire*, AINSI QUE *la physique, n'a commencé à se débrouiller que sur la fin du* XVIe *siècle.* (Volt.)

L'homme, *ainsi que* la vigne, a besoin de support.
DURESNEL.

Les sages quelquefois, *ainsi que* l'écrevisse,
Marchent à reculons, tournant le dos au port.
LA FONTAINE.

Le nourrisson du Pinde, *ainsi que* le guerrier,
A tout l'or du Pérou préfère un beau laurier.
PIRON.

‖ En poésie, se met souvent au commencement de la phrase :

Ainsi que ses chagrins, l'hymen a ses plaisirs.
BOILEAU.

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés.
RACINE.

Ainsi que les rochers roulent dans les campagnes,
Les astres l'un sur l'autre un jour s'écrouleront.
THOMAS.

‖ Quelques auteurs donnent à *ainsi que* la valeur additive de la conjonction *et;* dans ce cas, le verbe se met au pluriel : *L'or* AINSI QUE *les autres métaux peuvent être volatilisés par une plus ou moins grande chaleur.* (Buff.) *Le jaguar* AINSI QUE *le couguar habitent dans les contrées chaudes de l'Amérique méridionale.* (Buff.) *La vérité* AINSI QUE *la reconnaissance m'obligent à dire que j'ai été privé de ces bienfaits, en tout ou en partie, à mesure que la révolution s'approchait.* (B. de St-P.)

Votre père en mourant, *ainsi que* votre mère,
Vous laissèrent de biens une somme légère.
REGNARD.

— La locution conjonctive *ainsi que* entre encore dans plusieurs manières de parler aujourd'hui inusitées : *S'il est ainsi que*, S'il est vrai que : S'IL EST AINSI QUE *nous ne soyons créés que pour servir Dieu.* (Acad.)

S'il est ainsi que des choses futures
L'école d'Apollon apprend la vérité.
MALHERBE.

‖ *Quand ainsi serait que*, Quand il serait vrai que : *Mais* QUAND AINSI SERAIT QUE *ce passage aurait une signification douteuse...* (Boss.)

Puis, *quand ainsi serait que*, selon ta prière,
Elle aurait obtenu
D'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière,
Qu'en fût-il advenu?
MALHERBE.

‖ *Regarder ainsi que*, Regarder comme : *Il se plaint à moi tous les jours des rigueurs de sa destinée, et* REGARDE *l'hymen de la princesse* AINSI QUE *l'arrêt redoutable qui le doit pousser au tombeau.* (Mol.)

En *regardant* sa gloire *ainsi que* mon ouvrage,
Je périrai plutôt qu'un autre la partage.
CORNEILLE.

— **Gramm.** *Ainsi que, comme, de même que, aussi bien que, plus que, plutôt que*, entre deux sujets, marquent ordinairement la comparaison; selon beaucoup de grammairiens même, ces mots la marquent toujours, et alors le verbe ne doit s'accorder qu'avec le sujet principal, sans que les mots placés après la conjonction puissent exercer aucune influence pour déterminer l'accord : *La force d'âme*, AINSI QUE *celle du corps*, EST *le fruit de la tempérance.* Selon d'autres grammairiens, ces conjonctions peuvent être quelquefois considérées comme exprimant indirectement l'addition des sujets, et alors le verbe se met au pluriel pour s'accorder avec tous ensemble : *Bacchus* AINSI QU'*Hercule* ÉTAIENT RECONNUS *demi-dieux.* (Volt.) *La santé* COMME *la fortune* RETIRENT *leurs faveurs à ceux qui en abusent.* (St-Evrem.)

— **Syn. Ainsi, c'est pourquoi.** *C'est pourquoi* renferme un rapport de cause et d'effet; *ainsi* ne renferme qu'un rapport de prémisses et de conséquence : *Les femmes, pour l'ordinaire, sont changeantes;* C'EST POURQUOI *les hommes deviennent inconstants à leur égard. Les Orientaux les enferment, et nous leur donnons une entière liberté;* AINSI *nous paraissons avoir pour elles plus d'estime.* (Guizot.)

— **Syn. Ainsi que, comme, de même que.** *Ainsi que* marque une comparaison entre des choses qui arrivent ou se font : AINSI QUE *le gouvernement influe sur le caractère des peuples, le caractère des peuples influe sur celui des langues.* (Cond.) *De même que* sert à comparer des faits ou des actions qui ont lieu de la même manière : DE MÊME QUE *la cire molle reçoit aisément toutes sortes d'empreintes et de figures, de même un jeune homme reçoit aisément toutes les impressions qu'on veut lui donner.* (Acad.) *Comme* annonce une comparaison qui tombe sur la qualité d'une personne ou d'une chose : *Il est hardi* COMME *un lion.* (Acad.)

AINSLIÉE s. f. (ain-sli-é — de *Ainslie*, naturaliste anglais). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, qui renferme deux espèces, originaires des montagnes de l'Inde.

AINSWORTH (Henri), théologien anglais, mort en 1639, appartenait à une secte de non-conformistes qui ne reconnaissait aucune autorité ecclésiastique, ce qui le fit persécuter sous le règne d'Elisabeth. Le plus considérable de ses ouvrages consiste dans une suite d'annotations sur l'Ancien Testament.

AINSWORTH (Robert), grammairien anglais, né en 1660 dans le comté de Lancastre, mort en 1743, est surtout connu par un excellent *Dictionnaire latin-anglais*, dont Morell revit et corrigea la première édition. On lui doit aussi un *Petit Traité d'institutions grammaticales*, assez estimé, et quelques poésies latines et anglaises.

AINSWORTH (William-Harrison), romancier anglais, né à Manchester en 1805. Il débuta dans la littérature par des esquisses insérées dans diverses revues, composa un volume de poésies sous le pseudonyme de Cheviot-Tichebourne, et fit paraître ensuite un très-grand nombre de romans dont plusieurs eurent une vogue immense, surtout celui où il raconte la vie de Jack Sheppard, voleur fameux. Toutefois, on lui reprocha vivement le choix d'un semblable héros. Il fut ensuite directeur de plusieurs recueils mensuels, qu'il enrichit souvent de ses productions littéraires. Son style est imagé, plein de mouvement, et il excelle dans la peinture des mœurs. Ses qualités le placent immédiatement après Dickens, Thackeray, Warren et Bulwer.

AINSWORTH (William-Francis), géologue et médecin anglais, cousin du précédent, né à Exeter en 1807. Reçu docteur dès l'âge de vingt ans, il ne tarda pas à s'abandonner à son goût pour les voyages et les sciences naturelles. Il fit une excursion géologique à travers l'Auvergne et les Pyrénées. De retour à Edimbourg, il ouvrit des cours publics de géologie, et reprit la suite de ses excursions en 1835. Il visita l'Euphrate, Bombay, le Kourdistan, le Taurus et l'Asie Mineure, et pénétra dans le pays des Nestoriens. Revenu à Londres en 1841, il habite depuis cette époque un petit domaine dans le voisinage de la capitale, où il publie les relations de ses différents voyages, qui sont d'un grand intérêt pour les corps savants.

AÏOLOTHÈQUE s. f. (a-io-lo-tè-ke — du gr. *aiolos*, bigarré ; *thêkê*, boîte, capsule). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, ne renfermant qu'une espèce, indigène du Mexique.

AÏOPHYLLE adj. (a-io-fi-le — du gr. *aiôn*, âge ; *phullon*, feuille). Bot. Se dit des plantes dont les feuilles persistent au delà d'une année.

AÏOUB, AÏOUBITES. V. AYOUBITES.

AÏOUROU-COURAOU s. m. (a-i-ou-rou-kou-ra-ou — du brésil. *aïuru*, dénomination générique des perroquets au Brésil). Ornith. Nom donné par Buffon à une espèce de perroquet.

AÏPHANE s. m. (a-i-fa-ne — du gr. *aei*, toujours; *phainô*, je brille). Bot. Genre de palmiers de l'Amérique méridionale.

AIPYSURE s. m. (é-pi-zu-re — du gr. *aipus*, haut, élevé; *oura*, queue). Erpét. Genre de reptiles ophidiens.

AIR s. m. (èr — du gr. *aêr*, même sens). Fluide gazeux qui forme autour du globe terrestre une enveloppe désignée sous le nom d'atmosphère : *Galilée est le premier qui ait découvert la pesanteur de l'*AIR. *L'*AIR *devient de plus en plus rare à mesure qu'on s'élève. Qu'y avait-il de moins animé et de plus vide que l'*AIR, *avant que vous y eussiez répandu tant de volatiles?* (Boss.) *Les oiseaux nagent dans l'*AIR *comme les poissons dans l'eau.* (Fén.) *Les vents purifient l'*AIR *et tempèrent les saisons.* (Fén.) *Qui pourrait décrire les mouvements que l'*AIR *communique aux végétaux?* (B. de St-P.) *Les hommes adorèrent d'abord l'*AIR, *qui les faisait vivre.* (Mass.) *Un homme consume par heure au moins six mètres cubes d'*AIR. (A. Karr.) *En ce qui touche leurs éléments vraiment organiques, les plantes, les animaux dérivent de l'*AIR, *et ne sont que de l'*AIR *condensé.* (Dumas.) *Les entozoaires diffèrent de tous les êtres qui vivent à l'*AIR *libre.* (F. Pillon.)

L'*air* fait siffler le fifre et gronder le tambour.
DELILLE.

Je sais trop que je dois au bien de votre empire
Et le sang qui m'anime et l'*air* que je respire.
CORNEILLE.

‖ Se dit par rapport à la température et à la qualité de l'air : *Mauvais* AIR. AIR *sain.* AIR *délétère.* AIR *vif.* AIR *frais.* AIR *brûlant.* AIR *humide.* AIR *chaud.* AIR *pur.* AIR *corrompu.* AIR *vicié. Je veux que mon enfant et sa nourrice respirent un* AIR *de printemps.* (Mme de Sév.) *Le ciel était brillant d'étoiles, et l'*AIR *d'une douceur, d'une transparence et d'une pureté parfaites.* (Chateaub.) *Ce que vous avez de mieux à faire est de vivre sur vos terres, l'*AIR *de Paris ne vous vaut rien.* (Balz.) *On respire dans ces riches appartements un* AIR *lourd, épais.* (Scribe.)

L'*air* est si parfumé, la lumière est si pure!
Aux regards d'un mourant le soleil est si beau!
LAMARTINE.

Viens respirer, avant l'aurore,
L'*air* embaumé qui semble éclore
Des baisers des fleurs et du jour.
LAMARTINE.

— Par ext. Séjour, fréquentation : *L'*AIR *de Paris est dangereux pour les jeunes gens. L'*AIR *de la cour est contagieux; il se prend à Versailles comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise.* (La Bruy.) *L'*AIR *de la cour gâte la vertu la plus pure et adoucit la plus sévère.* (Mme de Mainten.) *Je sortis de cette maison, où l'on ne respirait qu'un* AIR *de débauche.* (Le Sage.) ‖ Caractère, contact, influence d'une chose : *Pour pratiquer la fraternité réelle, ennoblir le travail et faire aimer l'égalité, les femmes ont besoin du grand* AIR *de la liberté.* (Mme Bachellery.) *Louis XV respira dans son berceau l'*AIR *infecté de la Régence.* (Chateaub.)

— Fig. Se dit des pressentiments, des idées qui se répandent tout à coup dans la société : *Le despotisme que Bonaparte a laissé dans l'*AIR *descendra sur nous en forteresses.* (Chateaub.) *Il y a des pays et des temps où le désordre est dans l'*AIR. (Custine.) *Il faut qu'il y ait quelque chose dans l'*AIR *qui leur tourne la tête.* (Alex. Dum.)

— Entre dans un grand nombre de façons de parler plus ou moins familières : *Courant d'air*, Air en mouvement, qui pénètre par les ouvertures d'un appartement : *Se mettre dans un* COURANT D'AIR, *c'est s'exposer à une fluxion de poitrine.* ‖ *Coup d'air*, Fluxion, inflammation causée par un courant d'air : *Les* COUPS D'AIR *tuent plus d'hommes que les coups de canon.* (Prov. esp.) ‖ *Le grand air, le bon air*, L'air de la campagne, des champs. ‖ *L'air natal*, L'air du pays où l'on est né, et, par ext., le pays lui-même : *Aller prendre, aller respirer* L'AIR NATAL.

C'est *l'air natal* qui séchera tes larmes.
BÉRANGER.

‖ *En plein air*, Dans un lieu exposé à l'air libre : *Les marchands forains sont presque tous* EN PLEIN AIR. *Son mince étalage était* EN PLEIN AIR. ‖ *Au grand air*, A l'air libre, au milieu de l'air : *Se promener* AU GRAND AIR. *Cette jeune fille, toute bouffie encore de sommeil, se détirait* AU GRAND AIR. (Alex. Dum.) ‖ *Mettre, exposer quelque chose à l'air*, Le placer dehors, en un lieu où il soit exposé à l'action de l'air. ‖ *Etre entre deux airs*, Se trouver dans un courant d'air : *Maman, tu es ici* ENTRE DEUX AIRS, *tu pourrais gagner une fluxion.* (Balz.) ‖ *Il fait de l'air, il ne fait pas d'air*, L'air est agité, l'air est calme. ‖ *Prendre l'air*, Respirer, être dans un lieu où l'on respire un air plus pur, plus léger : *Ma sœur, j'ai besoin de* PRENDRE L'AIR, *cette scène m'a bouleversée.* (Scribe.) ‖ Ironiq. dans ce dernier sens : *Pour la moitié de cela, en France, on vous enverrait* PRENDRE L'AIR *à Toulon pendant cinq ans* (Alex. Dum.); c'est-à-dire, on vous enverrait au bagne de Toulon. ‖ *Prendre un air de feu*, S'approcher du feu, pour s'y chauffer un instant. ‖ On dit de même : *Prendre un air de soleil : Au tournant de la haie, vous verrez M. Paul qui* PREND UN AIR DE SOLEIL *devant la porte de sa cour.* (J. Sandeau.) ‖ *Changer d'air*, Changer d'habitation, de pays, pour respirer un autre air, un air meilleur. ‖ *Donner de l'air à une chambre*, L'aérer, renouveler l'air en ouvrant les fenêtres : *Je me levai pour ouvrir ma fenêtre, et* DONNER DE L'AIR *à ma chambre.* (Le Sage.) ‖ Pop. *Se donner, se pousser de l'air*, S'enfuir : *La particulière voulait* SE DONNER DE L'AIR. (Vidal.) *Allons, môme,* POUSSE-TOI DE L'AIR! (Montépin.) ‖ *Etre libre comme l'air*, Ne dépendre de personne, être libre de son temps : *Depuis que j'ai donné ma démission, je suis* LIBRE COMME L'AIR. (Acad.) *Si vous voulez voir la ville ou les environs, vous serez* LIBRE COMME L'AIR. (Balz.)

Un caissier, le dimanche, est *libre comme l'air.*
C. DELAVIGNE.

‖ *Vivre de l'air du temps*, Etre dans la plus profonde misère, n'avoir rien pour subsister. ‖ *Donner de l'air à du vin*, Oter le bondon du tonneau, de peur que le vin ne fasse éclater les douves. ‖ *Maison en bel air*, Maison qui a une belle vue, une bonne exposition. ‖ *Prendre l'air du bureau*, S'informer, s'enquérir de l'état d'une affaire. Mais se dit plus particulièrem.

d'un employé qui ne fait qu'une très-courte apparition dans son bureau : *J'ai été absent toute la journée; je n'ai fait que* PRENDRE L'AIR DU BUREAU.

— Au plur. *air* désigne la vaste étendue de l'atmosphère : *L'immensité des* AIRS. *La fumée s'exhale et s'évanouit dans les* AIRS. (Fléch.) *L'homme n'est rien qu'un fantôme, une ombre, une vapeur dans les* AIRS. (X. de Maist.) *Le vol d'un insecte qui traverse les* AIRS *suffit pour me persuader.* (X. de Maist.) *Un calme profond règne dans les* AIRS. (Chateaub.) *L'Etre suprême alluma le soleil, et le lança avec les autres planètes dans la vaste solitude des* AIRS. (Barthél.) *Quand on aura trouvé le moyen de naviguer dans les* AIRS, *les despotes n'habiteront plus que des casemates.* (L.-J. Larcher.)

Avez-vous dans les *airs* entendu quelque bruit?
RACINE.

Ses foudres impuissants se perdaient dans les *airs.*
VOLTAIRE.

‖ Néanmoins, dans ce sens, s'empl. indifféremment au singulier ou au pluriel avec les verbes *battre, fendre, frapper, percer, traverser*, etc., en parlant des oiseaux, des animaux, des choses, des cris, des différents bruits, et même des personnes : *Une flèche, un trait qui* FEND L'AIR, *les airs. Son cheval* FENDAIT L'AIR. *Qui a donné aux oiseaux et aux poissons ces rames naturelles qui leur font* FENDRE *l'eau et* L'AIR? (Boss.) *Il part avec la rapidité d'un aigle qui* FEND LES AIRS. (Fén.) *Pour Dominique, il se frappait la poitrine et* PERÇAIT L'AIR *de ses cris.* (B. de St-P.) *L'exécution fut prompte : le jeune homme* FENDIT LES AIRS. (Montesq.)

Qui *frappe l'air*, bon Dieu! de ces lugubres cris?
BOILEAU.

Je suis oiseau, voyez mes ailes :
Vive la gent qui *fend les airs!*
LA FONTAINE.

Qu'importe, au moment du naufrage,
Sur un vaisseau fameux d'*avoir fendu les airs?*
LAMARTINE.

Au-dessus des mers et des syrtes,
De Cypre bien-aimée où fleurissent les myrtes,
Colombes, *fendez l'air* de votre vol tremblant.
DE BANVILLE.

— En poésie, entre dans un grand nombre de périphrases pour désigner l'espace : *Les champs, les plaines, les régions, l'empire de l'*AIR. *Le vague de l'*AIR *ou des* AIRS.

De *l'empire des airs* n'est-il donc plus le roi?
ROUCHER.

Dans *l'océan des airs* l'affreux orage gronde.
DELILLE.

Ainsi *les champs de l'air* s'épurent par l'orage.
CHAUSSARD.

‖ Est exprimé quelquefois lui-même par une périphrase :

Dieu des tempêtes, ô Borée,
Respecte ce héros qui, volant sans effroi
A travers les écueils de la *mer éthérée*,
Ose s'élever jusqu'à toi.
ROMAN.

— *Les habitants de l'air, des airs*, Les oiseaux.

Je vais faire la guerre aux *habitants de l'air.*
BOILEAU.

Loin d'elle tout languit, *les habitants des airs*
Suspendent leurs ébats, négligent leurs concerts.
LUCE DE LANCIVAL.

‖ *Le roi des airs*, L'aigle :

L'aigle, *reine des airs*, avec Margot la pie,
Différentes d'humeur, de langage et d'esprit
Et d'habit,
Traversaient un bout de prairie.
LA FONTAINE.

— *En l'air*, loc. adv. Dans l'air, dans l'espace qui est au-dessus de notre tête : *Regarder* EN L'AIR. *Il le défia de lui envoyer des architectes qui sussent bâtir une tour* EN L'AIR. (La Font.) ‖ Se dit aussi d'une chose qui ne paraît pas soutenue : *Un escalier qui est tout* EN L'AIR. (Acad.)

— *Tirer en l'air*, Faire partir une arme à feu en dirigeant en l'air le canon, sans but fixe. ‖ *Tirer un coup de fusil en l'air, cracher en l'air*, Faire une chose inutile. ‖ *Cracher en l'air pour que cela retombe sur le nez*, Faire par dépit une chose qui tourne contre son auteur. ‖ *Etre toujours en l'air, avoir toujours un pied en l'air*, Etre toujours prêt à partir, à courir, à sauter : *Cet enfant est toujours* EN L'AIR. *Il faudra n'être plus ici un pied* EN L'AIR, *comme vous y êtes toujours.* (Mme de Sév.) *Je me prépare tous les jours; mes habits se font, mon carrosse est prêt il y a huit jours; enfin, ma fille, j'ai un pied* EN L'AIR. (Mme de Sév.) ‖ *Un pied levé et l'autre en l'air*, Se dit fam. pour exprimer un état d'incertitude ou d'inquiétude : *Son attention continuelle pour nous autres fainéants la tenait* UN PIED LEVÉ ET L'AUTRE EN L'AIR. (Dider.) ‖ *Bâtir en l'air*, Former des projets chimériques.

— *En l'air* signifie encore A la légère, sans réflexion : *Parler, agir* EN L'AIR. *Traiter une affaire* EN L'AIR. *Vous l'accusez seulement* EN L'AIR *de quatre faussetés.* (Pasc.) *Ce n'est point une illusion ni une de ces choses que l'on dit* EN L'AIR, *c'est une vérité.* (Mme de Sév.) *Parler ainsi, c'est parler* EN L'AIR *et vouloir être cru sur tout ce qu'on s'imagine.* (Fén.) *Il fut question de mademoiselle d'Armagnac et de mademoiselle de la Trémouille, mais fort* EN L'AIR. (St-Sim.)

Sur des soupçons *en l'air* je m'irais alarmer!
MOLIÈRE.

‖ Sans importance, sans réalité, sans fondement : *Contes* EN L'AIR. *Raisonnements, paroles, propositions* EN L'AIR. *Ce n'est pas ici une prédiction* EN L'AIR. (Mass.) *Prétendent-ils m'amuser par des contes* EN L'AIR? (Mol.) *A considérer cet ouvrage comme un système, j'en trouve le fondement bien incertain, bien* EN L'AIR. (Dider.) *Promesses* EN L'AIR *que tout cela.* (Mariv.) *Je n'ai pas prétendu faire un système* EN L'AIR *et qui n'eût aucun fondement.* (Fonten.)

Ce discours en leur bouche est un discours *en l'air.*
BOILEAU.

Babille, berce-toi d'espérances *en l'air.*
COLLIN D'HARLEVILLE.

‖ En désordre, sens dessus dessous : *Tout est* EN L'AIR *dans cette maison. Son appartement, son cabinet est* EN L'AIR *pour les préparatifs du départ. Nous sommes* EN L'AIR, *tous nos gens sont occupés à déménager.* (Mme de Sév.) ‖ S'agiter, être en mouvement : *Quand on apprit leur arrivée, toute la ville fut* EN L'AIR. (Acad.) *Toutes les têtes sont* EN L'AIR, *dans l'attente de ce grand jour.* (Mme d'Epinay.) *La ville est* EN L'AIR, *votre opposition à l'Eglise a révolutionné vos parents.* (Balz.) *Vous êtes si aimée que toute la maison est* EN L'AIR *pour vous.* (Balz.) ‖ Etre dans une certaine inquiétude : *Je les ai trouvés tout* EN L'AIR.

— Peint. On dit qu'*il n'y a pas d'air dans un tableau*, pour exprimer que les figures ne se détachent pas assez du fond, et qu'*il y a beaucoup d'air*, pour exprimer qu'elles se détachent bien : *Je ne sens pas d'*AIR *entre ce bras et le champ du tableau.* (Balz.) *Ce sont des écrans que ces toiles sans* AIR, *sans profondeur, où les peintres craignent de mettre de la couleur.* (Balz.)

— Art milit. On dit qu'*un corps d'armée est en l'air*, quand il n'est pas appuyé sur son flanc.

— Anc. chim. Nom générique donné aux différents gaz : *Air déphlogistiqué, air du feu, air vital, air éminemment respirable, air empyrial* ou *empyréal*, L'oxygène. ‖ *Air fixe, air méphitique, air solide de Hales*, L'acide carbonique. ‖ *Air inflammable*, L'hydrogène. ‖ *Air inflammable de marais*, L'hydrogène carboné. ‖ *Air phlogistiqué*, L'azote. ‖ *Air puant de soufre*, L'acide sulfhydrique.

— Faucon. *Prendre l'air*. Se dit de l'oiseau s'élevant à perte de vue. ‖ *Nouer* (nager) *entre deux airs*, Manière de voler particulière aux oiseaux de proie.

— Liturg. Dans l'Eglise grecque, le morceau d'étoffe qui recouvre le calice, et qu'on appelle *voile* dans la liturgie romaine.

— **Encycl**. Physiq. L'*air* est le fluide gazeux qui forme autour du globe terrestre une enveloppe désignée sous le nom d'*atmosphère* (V. ce mot pour la description des propriétés de l'air considéré en masse, c'est-à-dire au point de vue météorologique et astronomique). L'*air* est sans saveur et sans odeur, transparent et incolore. Il est compressible et élastique, c'est-à-dire qu'une masse quelconque d'*air* diminue de volume quand elle est soumise à une certaine pression, et reprend son volume primitif aussitôt que la pression cesse. Il est pesant, car un ballon de verre dans lequel on a fait le vide pèse moins que lorsqu'il est rempli d'*air*. Comme tous les autres corps, il se dilate par la chaleur : une vessie gonflée crèvera si on l'échauffe, et deviendra flasque si on la refroidit. Il est permanent, c'est-à-dire qu'il ne se laisse ni liquéfier, ni solidifier. Il est mauvais conducteur du calorique et de l'électricité, à moins qu'il ne soit humide. C'est à la densité de l'*air*, prise comme unité, que l'on compare celle des différents gaz. Sa puissance réfractive est également prise pour unité quand on veut évaluer celle des fluides gazeux.

— *Transparence de l'air*. L'*air*, avons-nous dit, est transparent et incolore; il faut ajouter que, pris en grande masse, il ne possède pas ces propriétés d'une manière absolue. Le bleu du ciel n'est pas autre chose que la couleur propre de l'*air : voûte azurée* sont deux mots qui représentent deux illusions d'optique. Malgré sa grande transparence, l'*air* intercepte une partie des rayons lumineux qui le traversent; il en intercepte d'autant plus qu'il est traversé dans une plus grande épaisseur. Quand le soleil est très-élevé, nous ne pouvons en soutenir l'éclat, parce que les rayons nous parviennent après avoir parcouru dans l'atmosphère le trajet le plus court possible. Ce même soleil ne produit sur l'œil qu'un effet peu sensible quand il est près de disparaître, parce qu'alors les rayons lumineux qui nous arrivent en rasant le plan de l'horizon traversent une bien plus grande épaisseur d'atmosphère. La teinte bleue et le peu d'éclat des objets éloignés, par exemple, des montagnes qui limitent l'horizon, sont encore une preuve frappante de la coloration et de l'imperfection de transparence de l'*air*. « L'œil, dit M. Leplay, est tellement familiarisé avec la relation qui existe entre ces effets et la distance des objets, que le moyen le plus efficace dont le peintre puisse disposer pour représenter sur un même tableau des objets très-inégalement éloignés du premier plan, est d'affaiblir leurs couleurs propres par une teinte de bleu dont l'intensité croit avec la distance. »

— *Pesanteur de l'air et pression atmosphérique*. La pesanteur de l'*air*, soupçonnée par Aristote, fut mise hors de doute par Galilée au commencement du XVIIe siècle. Le savant florentin la démontra en pesant un ballon de verre tour à tour rempli d'*air* ordinaire et d'*air* comprimé : il trouva le second poids supérieur au premier. On répète ordinairement cette expérience dans les cours publics en la modifiant de la manière suivante : on fait le vide dans un grand ballon de verre qui se ferme à l'aide d'un robinet, et on le met en équilibre à l'un des bras de la balance; ensuite, on ouvre un peu le robinet, et l'on entend un sifflement qui annonce la rentrée de l'*air;* la balance ne tarde pas à pencher du côté du ballon; celui-ci est devenu plus lourd, et son poids augmente ainsi tant que le sifflement se fait entendre. Pour terminer l'expérience, on ouvre complétement le robinet, et l'on rétablit l'équilibre en ajoutant des poids dans l'autre bassin de la balance. Ces poids additionnels font connaître combien pèse un volume d'*air* égal à la capacité du ballon. On trouve de cette façon qu'à la température de 0° centigrade, 1 litre d'*air* sec pèse un peu plus de 1 gramme, environ 1 gr. 3 (1,299, selon Biot et Arago).

L'*air*, en vertu de sa pesanteur, doit exercer une pression sur tous les corps avec lesquels il est en contact. A raison de l'extrême mobilité de ses molécules, il doit, comme les liquides, transmettre dans tous les sens les pressions qu'il reçoit. On voit que la pression atmosphérique se déduit logiquement de la pesanteur de l'*air*. La découverte du rôle important que joue cette pression dans la nature forme une époque mémorable dans l'histoire des sciences physiques; on peut la considérer comme un des premiers et des plus beaux triomphes de la méthode expérimentale.

Le but, l'effort de la science, est de lier les faits les uns aux autres et de réduire ainsi le nombre des principes, des causes, des forces. Une expérience de Galilée avait prouvé que l'air est pesant; une expérience de Torricelli, élève de Galilée, montra qu'à la pesanteur de l'*air* se rattachent un grand nombre de phénomènes qui se produisent journellement sous nos yeux, notamment l'ascension de l'eau dans les tuyaux des pompes aspirantes. L'ancienne physique expliquait cette ascension par une hypothèse qui nous paraît aujourd'hui singulière, mais qui s'accordait très-bien avec l'esprit général de ses théories. On supposait que la nature *a horreur du vide*, et qu'ainsi, plutôt que de souffrir un vide dans le tuyau, elle y fait monter de l'eau pour remplir l'espace que l'aspiration a dépouillé d'*air*. Au commencement du XVIIe siècle, des fontainiers de Florence ayant inutilement tenté d'élever l'eau par le moyen de la pompe à une hauteur plus grande que trente-deux pieds (10 m. 66 c.), il fallut modifier la généralité de la théorie, et admettre que la nature avait fait tout l'effort dont elle était capable, quand elle avait soulevé une colonne d'eau à la hauteur de trente-deux pieds. On comprend tout ce que présentait d'illogique et de bizarre une telle limite à l'aversion prétendue de la nature pour le vide ou à l'efficacité de cette aversion. L'explication cessait d'être sérieuse; elle ne pouvait d'ailleurs satisfaire les esprits à une époque où le rationalisme cartésien rejetait de la physique toutes les qualités occultes. Torricelli soupçonna que l'ascension de l'eau dans le corps de pompe était due à la pression exercée par l'*air* sur la surface libre du liquide dans le réservoir, et que la limite de trente-deux pieds était la hauteur nécessaire pour qu'une colonne d'eau fît complétement équilibre à cette pression. Si telle était vraiment la cause du phénomène, cette limite de trente-deux pieds ne pouvait être la même pour tous les liquides. L'expérience faite avec des liquides inégalement pesants devait le montrer s'élevant à des hauteurs inversement proportionnelles à leurs densités; par conséquent, le mercure, dont la densité est environ treize fois et demie plus grande que celle de l'eau, devait s'arrêter à une hauteur treize fois et demie moindre que trente-deux pieds, ou à vingt-huit pouces environ (76 cent.). C'est ce que Torricelli prouva par une expérience très-simple : il remplit entièrement de mercure un tube de trois pieds de longueur et fermé par une de ses extrémités; il le renversa dans une cuvette remplie du même métal, sans permettre à l'*air* d'entrer dans le tube; la colonne mercurielle baissa, et, laissant un vide dans la partie supérieure du tube, se fixa à la hauteur prévue.

Il était clair qu'une même cause poussait l'eau dans le corps de pompe et retenait le mercure dans le tube privé d'*air*, et que cette cause trouvait un contre-poids dans la pesanteur des liquides sur lesquels elle agissait; mais il n'était pas encore rigoureusement démontré, de manière à exclure le doute, que cette cause était la pression atmosphérique. Pascal eut la gloire de mettre cette vérité dans tout son jour, et d'en achever pour ainsi dire la conquête. On peut voir, dans son *Traité de la pesanteur de la masse de l'air*, avec quelle logique il avait abordé la question. Le point de départ de ses raisonnements est que l'*air* est pesant : c'est de ce principe que Pascal s'applique à tirer les conséquences.

— Puisque chaque partie de l'*air* est pesante, il s'ensuit que la masse entière, la sphère de l'*air* est pesante.

— Comme la masse de l'eau de la mer presse par son poids la partie de la terre qui lui sert de fond, ainsi la masse de l'*air* presse par son poids toute la surface de la terre.

— Comme le fond d'un seau est d'autant plus pressé par le poids de l'eau qu'il contient qu'il y a plus de hauteur d'eau, ainsi les lieux élevés, comme les sommets des montagnes, ne sont pas si pressés par le poids de la masse de l'*air* que les lieux profonds, comme les vallons.

— Comme les corps qui sont dans l'eau sont pressés de toutes parts par le poids de l'eau qui est au-dessus, ainsi les corps qui sont dans l'*air* sont pressés de tous côtés par le poids de la masse d'*air* qui est au-dessus.

— Comme les animaux qui sont dans l'eau n'en sentent pas le poids; par la même raison nous ne sentons pas le poids de l'*air*.

— Si le poids de la masse de l'*air* est la cause de l'élévation du mercure dans un tube privé d'*air*, il s'ensuit que ce poids doit être mesuré par cette élévation, et par conséquent, si l'on porte sur une haute montagne l'appareil de Torricelli, et qu'on parvienne ainsi au-dessus d'une certaine masse d'*air*, la pression sera plus faible, et la longueur de la colonne beaucoup moindre; si, au lieu de la pression de l'*air*, c'était l'horreur du vide, l'élévation du mercure devrait être la même, que le tube fût sur la montagne ou qu'il se trouvât dans la plaine.

Une expérience, faite par Périer à la prière de Pascal, aux environs de Clermont en Auvergne, ne tarda pas à apprendre au monde savant que la colonne mercurielle baissait à mesure qu'on s'élevait dans l'atmosphère, et révélait ainsi la force extérieure et variable qui la tenait suspendue. Les hauteurs de la colonne de mercure prises successivement au niveau de la ville de Clermont et au sommet du Puy-de-Dôme présentèrent, dans les circonstances où Périer fit ses observations, une différence de trois pouces une ligne et demie. Pascal lui-même répéta l'expérience à Paris, sur la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, et trouva, pour une différence de niveau de vingt-cinq toises, une différence de plus de deux lignes dans la hauteur de la colonne de mercure. Dès lors, le doute ne fut plus possible; la cause *occulte*, l'horreur du vide, fut définitivement condamnée; la cause *extérieure*, la vraie cause, fut admise au nombre des principes fondamentaux de la physique.

L'appareil de Torricelli, modifié par plusieurs conceptions ingénieuses, est devenu, sous le nom de *baromètre* (V. ce mot), un moyen usuel de mesurer les variations qu'éprouve en chaque lieu la pression atmosphérique; c'est aujourd'hui un des plus précieux auxiliaires des sciences météorologiques. Les hauteurs de la colonne barométrique étant en rapport avec l'élévation des divers lieux au-dessus de la surface de la mer, sont naturellement un moyen de mesurer cette élévation. Pascal se servit le premier du baromètre pour cet usage.

Nous ne nous étendrons pas ici sur les phénomènes naturels dont on se rend compte très-simplement par le principe de la pesanteur de l'*air*. C'est la pression atmosphérique qui précipite l'*air* dans nos poumons quand nous exécutons les mouvements de la respiration. « Quand le poulmon s'ouvre, dit très-bien Pascal à ce sujet, et que le nez et les conduits sont libres et ouverts, l'*air* qui afflue à ces conduits, poussé par le poids de toute sa masse, y entre et y tombe par l'action naturelle et nécessaire de son poids, ce qui est si intelligible, si facile et si naïf, qu'il est estrange qu'on ait été chercher l'horreur du vide, des qualitez occultes et des causes si éloignées et si chimériques pour en rendre raison, puisqu'il est aussi naturel que l'*air* entre et tombe dans le poulmon à mesure qu'il s'ouvre, que du vin tombe dans une bouteille quand on l'y verse. »

— *Compressibilité et élasticité de l'air*. L'*air* est éminemment compressible et élastique. Non-seulement les molécules de l'*air* sont dans un état d'indépendance mutuelle, comme cela a lieu dans les liquides, mais encore elles sont animées d'une force répulsive en vertu de laquelle elles s'écartent indéfiniment quand on diminue, à l'aide de la machine pneumatique, la pression atmosphérique qui fixe la distance où elles se trouvent les unes des autres à la surface de la terre. Il n'y a point de limite à la contraction que l'on peut faire subir à une masse d'*air* en la soumettant à des pressions graduellement croissantes. A cette augmentation de pression correspond une égale augmentation de force élastique, de sorte que ces deux expressions, *force élastique* de l'*air* et *pression* supportée par l'*air*, peuvent être prises indifféremment l'une pour l'autre.

Le volume d'une masse d'air est en raison inverse de la pression que cette masse d'air supporte, pourvu que la température reste constante, telle est la loi de compressibilité de l'*air* et des gaz. Cette loi a été énoncée en Angleterre par Boyle, et en France par l'abbé Mariotte, à peu près vers la même époque (vers 1670). On la désigne en France sous le nom de ce dernier physicien.

La loi de Mariotte se vérifie, pour l'*air*, au moyen de l'appareil connu sous le nom de *tube de Mariotte.* C'est un tube de verre recourbé en siphon et dont les deux branches sont inégales. La petite branche est fermée, la grande est ouverte; la première est divisée en parties d'égale capacité, la seconde en parties d'égale longueur. Pour faire l'expérience, on verse d'abord du mercure dans l'appareil par le sommet de la grande branche, de manière que la surface du liquide soit au même niveau dans les deux branches. L'*air* renfermé dans la petite branche est soumis alors à la pression atmosphérique qui s'exerce dans la grande sur la surface du mercure. On verse ensuite du mercure dans le grand tube jusqu'à ce que la